

N° D'ORDRE : 2019-072

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 06

Excusé : 00

Absents : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 29

Date de convocation : 19 Mars 2019

SEANCE DU 25 MARS 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – M. BLANC Romain (arrivé à 19h12, participe à compter du point n°15) – M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme GIOVANNELLI Marie-France à Mme MONTAGNE Françoise - Mme DEFAUX Catherine à M. MARIN Michel - Mme DEMIERRE Colette à M. HOEHN Gérard - Mme BALS Fabienne à M. BOUVIER Rémy - Mme LABROUSSE Sylvie à Mme ROUSSEAU Brigitte – Mme LEVY Séveryn à M. PAPINIO Raoul.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

33 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2019-01 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PÔLE SOCIAL DANS LES LOCAUX DE L'ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire précise que le marché de travaux d'aménagement du pôle social dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire prendra effet à compter de la notification au titulaire du marché de l'ordre de service. La réalisation du chantier est estimé à 3 mois comprenant 1 mois de préparation et 2 mois de travaux.

Une publication a été effectuée sur le site emarchespublics.fr ainsi que sur le site du BOAMP le 22 février 2019.

Il est précisé que :

- 24 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : TOTAL – EQUATION MANAGEMENT – CATALVER SA – CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DU SO – BE – CABINET ERIC BERBERES – R&G CONSULTING – SARL ALCA – M.B.M – ENERGITEC – REHALLES – SCRIBE – GFAP PROVENCE – REHALLES – GASQUET – SESAME – SPIE BATIGNOLES ENERGIE GRAND SUD – AXE BTP – SARL GASTAUT FRERES – BPVR SA – MAS PEINTURE – ECO BATIMENT – ETE – EURL APEG

- Les critères de jugement des offres sont les suivants :
 1. Coût de la prestation 40 %
 2. Valeur technique 40 %
 3. Délai d'exécution 20%

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique, réunie le 25 mars 2019 à 9h00 à la salle Procida, a donné un avis favorable pour l'attribution des différents lots du marché :

- Lot n°1 (cloisons – sols – plafonds) : Société AUSTRAL BATIMENT – 56, Boulevard Stalingrad, 83500 la Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 26 785,00 €, soit un montant T.T.C de 32 142,00 €.
- Lot n°2 (Electricité courant fort / faible) : SAS ETE – 158 Route de Petit Palais, 84800 L'Isle sur la Sorgue – pour un montant H.T de 5 972,19 €, soit un montant T.T.C de 7 166,63 €.
- Lot n°3 (Menuiseries extérieures) : SAS ALU FP – 14 Impasse Champou, 83200 Toulon – pour un montant de 7 420,00 €, soit un montant T.T.C de 8 904,00 €. Par ailleurs, une prestation supplémentaire sera réalisée s'agissant de l'ajout d'un volet roulant d'une valeur de 520,00 € H.T non compris dans le global.
- Lot n°4 (plomberie – sanitaire) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 4 945,00 €, soit un montant T.T.C de 5 934, 00 €.
- Lot n°5 (chauffage – ventilation) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 7 620,00 €, soit un montant T.T.C de 9 144,00 €.
- Lot n°6 (climatisation) : Décision d'infructuosité. La Commission de la Commande Publique a décidé de relancer la procédure.
- Lot n°7 (peinture) : SARL GASTAUD FRERES – 53 Rue Louis Juvet, 83200 Toulon – pour un montant H.T de 5 791,00 €, soit un montant T.T.C de 6 949, 20 €.

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui se déroula le lundi 25 mars 2019, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix des candidats, dans la mesure où le marché a été alloué en 7 lots, pour l'attribution du marché relatif aux travaux d'aménagement du pôle social dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire :

- **Lot n°1 (cloisons – sols – plafonds) : Société AUSTRAL BATIMENT – 56, Boulevard Stalingrad, 83500 la Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 26 785,00 €, soit un montant T.T.C de 32 142,00 €.**
- **Lot n°2 (Electricité courant fort / faible) : SAS ETE – 158 Route de Petit Palais, 84800 L'Isle sur la Sorgue – pour un montant H.T de 5 972,19 €, soit un montant T.T.C de 7 166,63 €.**
- **Lot n°3 (Menuiseries extérieures) : SAS ALU FP – 14 Impasse Champou, 83200 Toulon – pour un montant de 7 420,00 €, soit un montant T.T.C de 8 904,00 €. Par ailleurs, une prestation**

supplémentaire sera réalisée s'agissant de l'ajout d'un volet roulant d'une valeur de 520,00 € H.T non compris dans le global.

- Lot n°4 (plomberie – sanitaire) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 4 945,00 €, soit un montant T.T.C de 5 934, 00 €.
- Lot n°5 (chauffage – ventilation) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 7 620,00 €, soit un montant T.T.C de 9 144,00 €.
- Lot n°6 (climatisation) : Décision d'infructuosité. La Commission de la Commande Publique a décidé de relancer la procédure.
- Lot n°7 (peinture) : SARL GASTAUD FRERES – 53 Rue Louis Juvet, 83200 Toulon – pour un montant H.T de 5 791,00 €, soit un montant T.T.C de 6 949, 20 €.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix des candidats pour l'attribution des lots du marché relatif aux travaux d'aménagement du pôle social dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire :
 - Lot n°1 (cloisons – sols – plafonds) : Société AUSTRAL BATIMENT – 56, Boulevard Stalingrad, 83500 la Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 26 785,00 €, soit un montant T.T.C de 32 142,00 €.
 - Lot n°2 (Electricité courant fort / faible) : SAS ETE – 158 Route de Petit Palais, 84800 L'Isle sur la Sorgue – pour un montant H.T de 5 972,19 €, soit un montant T.T.C de 7 166,63 €.
 - Lot n°3 (Menuiseries extérieures) : SAS ALU FP – 14 Impasse Champou, 83200 Toulon – pour un montant de 7 420,00 €, soit un montant T.T.C de 8 904,00 €. Par ailleurs, une prestation supplémentaire sera réalisée s'agissant de l'ajout d'un volet roulant d'une valeur de 520,00 € H.T non compris dans le global.
 - Lot n°4 (plomberie – sanitaire) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 4 945,00 €, soit un montant T.T.C de 5 934, 00 €.
 - Lot n°5 (chauffage – ventilation) : Société REHALLES – 304 Impasse Chartier, 83500 La Seyne-sur-Mer – pour un montant H.T de 7 620,00 €, soit un montant T.T.C de 9 144,00 €.
 - Lot n°7 (peinture) : SARL GASTAUD FRERES – 53 Rue Louis Juvet, 83200 Toulon – pour un montant H.T de 5 791,00 €, soit un montant T.T.C de 6 949, 20 €.

- De dire que Lot n°6, suite à décision d'infructuosité, fera l'objet d'une nouvelle procédure.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 mars 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT